

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0030191

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5917

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENADADA S. El Maje

Date de naissance : 12/07/1958

Adresse : 1.00, résidence Palmine route d el jadida

Appart 332 caldanza

Tél. : 06.61.10.06.17

Total des frais engagés : Dhs

Docteur EL ABDI Samir

Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue

38, Avenue 17 Mai Appl. No 10 - Agdal

Robat (Près Morocca Sport)

Tel. : 06.07.77 0.3.02.52.22

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 5.4.2023

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 29/04/2023

Signature de l'adhérent(e) :

29 MAI 2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5/4/2013	6		G	Signature et cachet du Médecin C.S.M.P. 15.29.81

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie HIND Docteur en pharmacie 100, Route de la Jadida CASABLANCA 16657-Fax: 022-322-2210	05/04/93	447,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

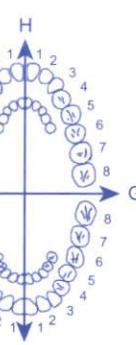
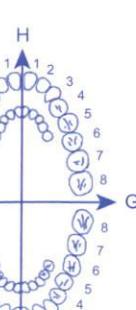
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B H G	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



RELAXOL 500MG/2MG
CP 820
LOT : 220022
P.P.V : 53DH10



استقبال المس
والأطفال) والفحوص بالأشعة والمخبر على مدار الساعة
Urgences imation (adultes, nourrissons), Radiologie, Laboratoires

h/24, 7j/7

P.R.: 11-12-2025

RELAXOL 500MG/2MG
CP 820



169.00

1 -

Rabat, le 5.4.23.

Mme Ben AADDA Samir

58.80

2 -

Dolox 90 -
1 g forte x 15 i.

2x53,10

3 -

Maxol
250 mg x 8 i.

89.00

4 -

Oxytusal forte x 20 i.

R 417,00

6، ساحة طلاحة، شارع ابن سينا، أڭادال - الرباط - REP. موريتانيا
6, Place Talha, Avenue Ibn Sina, Agdal - Rabat - Tel. : 05 37 67 77 77 - 05 37 77 77 77 - Fax : 05 37 67 77 11 / 12 / 13

Patente : 257 36 001 - IF : 03330509 - CNSS : 2209098 - ICE : 001657979000067

Site Web : www.clinique-agdal.com E-mail : cliniquerabatagdal@gmail.com

Dr. SAMIR AÏCHA
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue
Avenue Ibn Sina, Agdal - Rabat - REP. موريتانيا
Téléphone : 022 98 88 00 00
E-mail : cliniquerabatagdal@gmail.com

LOT 211481
EXP 04/2024
PPV 52.80DH

Lot / Batch n°:

Exp. date:

PPC (DH):

PPV: 169DH00
PER: 01/26
LOT: M092